

Eure

Élèves en situation de handicap. Une école pas si inclusive



Parents désespérés, accompagnants non payés et excédés et enfants laissés sans suivi : si chaque année, plus d'élèves en situation de handicap trouvent un accompagnant, de nombreuses difficultés continuent à peser sur leur scolarité.

Le comité national de suivi de l'école inclusive, réuni au ministère de l'Éducation lundi 4 novembre, a dressé un bilan très positif de la rentrée 2019 : des familles « **plus écoutées et mieux accueillies** », un nombre d'élèves en attente d'un accompagnant « **divisé par deux entre 2018 et 2019 (4 % contre 8 %)** », des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) « **mieux recrutés et mieux intégrés** »...

Pourtant, sur le terrain, des sons de cloche bien différents se font entendre.

Trystan, 6 ans, est entré en CP en septembre.

Ce jeune Ébroïcien a été diagnostiqué TDAH : il souffre du trouble du déficit de l'attention et d'hyperactivité.

Au quotidien, Trystan a donc besoin d'être accompagné dans sa scolarité, comme l'explique sa maman, Nathalie : « **Il a besoin qu'on le remette dans le contexte de son apprentissage : il ne sait pas tenir assis longtemps ou fixer son attention, et il a besoin d'être rassuré tout le temps.** »

Difficultés de recrutement

Diagnostiqué tôt, Trystan a donc, après que sa famille a déposé un dossier, été reconnu par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) comme ayant droit à un accompagnement de 12 heures par semaine.

Et c'est là que les difficultés ont commencé.

« **Déjà, la MDPH a mis huit mois à traiter notre première demande**, rappelle Nathalie. **Ensuite, pendant toute une année scolaire, on nous a dit qu'il y avait des difficultés de recrutement, et Trystan n'a eu personne pour l'accompagner.** »

La deuxième année, une AESH suit enfin son fils au quotidien : « **Elle était au top. Ensemble, ils avaient créé un super lien, et elle a demandé à le suivre de nouveau l'année suivante.** »

Mais à cause de lenteurs administratives qui retardent le traitement du dossier du petit Trystan, l'AESH doit se résoudre à accepter un autre contrat avec un autre enfant.

« **La MDPH a mis 10 mois à répondre cette fois, alors que c'est juste un renouvellement de**

demande... »

Depuis septembre, Trystan est donc sans accompagnement.

Et ce n'est pas sans conséquence sur sa scolarité : « **Par exemple, il a loupé son évaluation de CP, alors que la maîtresse m'a dit qu'il avait largement les capacités** », regrette Nathalie.

« On se sent abandonnés »

Excédée, la maman de trois enfants ne sait plus vers qui se tourner : « **L'État reconnaît que votre enfant a ce besoin, mais l'Éducation ne se donne pas les moyens pour qu'il en bénéficie... On se sent abandonnés.** »

À l'Académie de Rouen, on reconnaît que tout n'est pas toujours simple : « **Nous avons des difficultés à constituer un vivier sur certains territoires mais nous sommes à 95 % d'élèves notifiés qui sont accompagnés cette année** », précise le cabinet des services départementaux de l'éducation nationale dans l'Eure, qui invite les familles rencontrant des problèmes similaires à se tourner vers le Pôle PGASE et appeler la cellule d'écoute départementale.

Une réponse dont Nathalie a du mal à se contenter : « **Il est hors de question que l'avenir de mon enfant dépende d'une enveloppe**, tranche-t-elle. **On demande juste à ce qu'il puisse aller à l'école comme tout le monde ! L'État devrait prendre ça comme un investissement sur l'avenir plutôt que comme un coût.** »

Claire Huille

La Dépêche d'Evreux



Beaucoup d'élèves en situation de handicap ont besoin d'une attention particulière pour traverser leur scolarité. C'est le rôle des AESH. (© photo d'illustration Pxhere)